



**MAYENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°53-2023-171

PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE 2023

# Sommaire

## **Direction départementale des finances publiques 53 /**

53-2023-10-18-00002 - RESSOURCES HUMAINES - Désignation des membres de la commission de sélection des candidatures à un recrutement sans concours dans le corps des agents techniques des Finances publiques dans le département de la Mayenne (6 pages)

Page 3

Direction départementale des finances  
publiques 53

53-2023-10-18-00002

RESSOURCES HUMAINES - Désignation des  
membres de la commission de sélection des  
candidatures à un recrutement sans concours  
dans le corps des agents techniques des Finances  
publiques dans le département de la Mayenne

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS-DIRECTION EFFECTIFS, PARCOURS ET COMPÉTENCES  
BUREAU AFFECTATION, MOBILITÉ ET CARRIÈRE DES B ET C  
64-70 ALLÉE DE BERCY  
75574 PARIS CEDEX 12

**Arrêté portant désignation des membres de la commission de sélection  
des candidatures à un recrutement sans concours  
dans le corps des agents techniques des Finances publiques  
dans le département de la Mayenne**

Le directeur général des Finances publiques,

Vu le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 qui a modifié le décret n° 2010-985 du 26 août 2010 portant statut particulier du corps des agents techniques des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 octobre 2023, publié au JO du 13 octobre 2023, autorisant l'ouverture au titre de l'année 2023 d'un recrutement sans concours d'agents techniques des Finances publiques.

**ARRÊTE :**

Article 1 : sont désignés membres de la commission de sélection compétente à l'égard du recrutement sans concours dans le corps des agents techniques des Finances publiques dans le département de la Mayenne :

- Madame Magali ORAIN, Inspectrice divisionnaire, Cheffe de la Division Budget, Immobilier et Logistique à la Direction départementale des Finances publiques de la Mayenne ;
- Madame Maryse GUILLOU, Inspectrice, adjointe du Service des impôts des particuliers départemental – Antenne de Mayenne à la Direction départementale des Finances publiques de la Mayenne ;
- Monsieur Jean-Luc LAMORLETTE, Inspecteur divisionnaire, Chef de la Division Ressources humaines et Formation professionnelle à la Direction départementale des Finances publiques de la Mayenne ;
- Monsieur Stéphane BERTHON, Représentant de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) de la Mayenne.

Article 2 : est nommé en qualité de président de la commission de sélection précitée, Monsieur Jean-Luc LAMORLETTE, Inspecteur divisionnaire, Chef de la Division Ressources humaines et Formation professionnelle à la Direction départementale de la Mayenne

Article 3 : les dispositions du présent arrêté prennent effet au 18 octobre 2023.

Fait à Paris, le 18 octobre 2023  
Pour le Directeur général et par délégation,



Céline VILLENEUVE,  
L'Administratrice des Finances publiques adjointe



## AVIS DE RECRUTEMENT

---

**Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique**

**Direction Générale des Finances Publiques**

**Département de la Mayenne**

**AVIS**  
**de recrutement au titre de l'année 2023**  
**d'agents techniques des Finances publiques**

-----

En application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique du 9 octobre 2023, publié au JO du 13 octobre 2023, est organisé, au titre de l'année 2023, par la direction générale des Finances publiques, le recrutement sans concours d'agents techniques des finances publiques (département de la Mayenne).

### **I - CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Il s'agit des conditions générales requises pour l'accès aux emplois publics de l'État :

- être de nationalité française ou ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.
- satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :
  - jouir de ses droits civiques ;
  - ne pas avoir subi de condamnations figurant au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
  - être en situation régulière au regard des obligations militaires.

### **II - NOMBRE DE PLACES OFFERTES ET DATE PRÉVUE DU RECRUTEMENT**

Le nombre total d'emplois à pourvoir est fixé à : 1

Le recrutement est organisé pour prendre effet le : **29 décembre 2023**

### III - NATURE DES FONCTIONS À EXERCER

L'agent technique qui sera recruté sera affecté à Mayenne. Il sera chargé de :

- entretenir le bâtiment et les espaces verts,
- la réalisation de travaux quotidiens d'entretien, de rangement ainsi que petits travaux de bricolage et de réparation,
- gérer le courrier et les livraisons à l'arrivée et au départ pour les différents services implantés dans l'immeuble d'affectation,
- assurer les liaisons avec la division Budget Immobilier Logistique de la Direction Départementale,
- intervenir en soutien de la Division Budget Immobilier Logistique : suivi de travaux sur le site, accueil et accompagnement des entreprises intervenant sur le site, occasionnellement renfort sur les autres sites du département,
- pavoiser les locaux du site aux dates indiquées,
- signaler à la hiérarchie les besoins en travaux au vu des anomalies détectées,
- occasionnellement, réaliser le transport de petits matériels avec un véhicule de service.

Savoir-être :

- réactivité,
- autonomie,
- prise d'initiative,
- capacité d'adaptation,
- sens du relationnel avéré.

### IV - PÉRIODE DE RETRAIT ET DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats devront prendre contact avec le service des ressources humaines de la direction locale des Finances publiques de la Mayenne pour constituer leur dossier de candidature :

*Adresse : 24 allée de Cambrai - 53000 Laval*

*Téléphone : 02 43 49 65 48*

*courriel : [ddfip53.ppr.personnel@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip53.ppr.personnel@dgfip.finances.gouv.fr)*

Le dossier de candidature comporte notamment :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité justifiant de la nationalité. Les candidats doivent posséder la nationalité française ou être ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (carte nationale d'identité recto/verso, passeport...);
- la photocopie d'une pièce justifiant de la situation au regard des obligations militaires. Seuls les candidats entre leur 16ème anniversaire et la veille de leur 25ème anniversaire sont tenus de justifier leur situation (certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC), attestation provisoire « en instance de convocation » à la JDC...). **Les candidats âgés de 25 ans et plus au jour de la constitution du dossier de candidature sont dispensés de cette justification (loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015) ;**
- le cas échéant, le(s) certificat(s) de travail correspondant aux emplois précédemment occupés indiquant les périodes et la nature de l'emploi ;
- le cas échéant, tout justificatif nécessaire à l'exercice de la fonction proposée.

La date d'ouverture des inscriptions auprès de la direction locale des finances publiques de la Mayenne est fixée au **19 octobre 2023**.

La date limite de dépôt du dossier de candidature auprès de la direction locale des finances publiques de la Mayenne est fixée au **19 novembre 2023**.

Les dossiers des candidats seront examinés par une commission de sélection. Il est précisé que seuls seront convoqués à l'entretien de sélection les candidats préalablement retenus par la commission à l'issue de l'examen des dossiers.

## **V - ORGANISATION DU RECRUTEMENT**

L'organisation du recrutement est fixée par le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 qui a modifié le décret n° 2010-985 du 26 août 2010.



